



Le Piscopien

**Nos seniors
en Normandie
p.8**



**11 novembre 2009
p.6**



N1 Moto **AXXE**
CENTRE D'ASSISTANCE ET D'ENTRETIEN MOTO

N1 MotoAxxe 95
2, route de la Tête Richard
95350 PISCOP / SAINT BRICE
Tel : 01 39 91 11 57
<http://www.motoaxxe95.com>

SANAKA
AGENCE CONSEIL EN IMAGE - BRUXELLES

Anne-Carole LAGIER
Éditeur journaliste en image
4, rue Edouard Trepo
1040 Ecouart
tel. : 02.52.43.48.08
contact : annecarole.lagier@sanaka.be

Le regard qui change la vie !



ANDALOUCIA
Restaurant
Spécialités
Méditerranéennes

Venez voyager au bord de la méditerranée,
dans un décor original et chaleureux,
vous découvrirez une cuisine traditionnelle.

41-43 rue de Piscop - 95350 SAINT BRICE - Tél. 01.34.19.76.11



ESPACE PRIMEURS

www.espace-primeurs.fr
2, rue de la Tête Richard
95350 PISCOP
Tél. 01 34 19 75 07





Je suis heureux de vous présenter à nouveau votre revue municipale. Mes premiers mots iront bien entendu vers vous les Piscopiens, car s'il est bien une tradition à laquelle on ne déroge pas, c'est celle des vœux.



Permettez moi donc de vous adresser, en mon nom personnel et au nom de tous les élus qui forment le conseil municipal, des vœux sincères pour cette nouvelle année 2010. Mes vœux de bonne santé et de réussite pour vous, vos familles et tous ceux qui vous sont chers.

Cette année 2009 aura vu le commencement des travaux de notre nouvelle école, projet fort qui sera terminé pour la rentrée scolaire 2010.

S'il est important de pouvoir satisfaire les adultes aujourd'hui, il est essentiel de donner aux enfants les moyens et les équipements éducatifs et culturels qui leur permettent de grandir, de se former et de s'épanouir maintenant pour pouvoir mieux se réaliser demain. L'amélioration de notre cadre de vie, la propreté, la sécurité et les finances locales contrôlées restent le centre de nos actions.

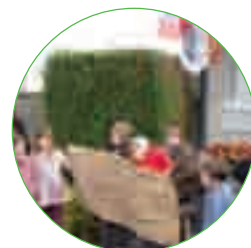
En attendant, il nous reste à espérer que cette nouvelle année qui s'annonce vous apporte beaucoup de joie et de satisfaction. C'est le vœu que je forme, pour vous-même, pour vos familles et vos proches.

Bonne année à tous.

Christian Lagier, votre Maire

Sommaire

Actualité :	p. 5
Environnement :	p. 6
Pratique :	p. 7
Animation :	p. 8-9
Culture :	p. 10
A noter :	p. 11
Informations :	p.12-13
Intercommunalité :	p.14-15





- Travaux Publics

- Travaux de Génie Civil



- Carrières

- Extraction



- Bâtiment



Collecte des déchets

Après un deuxième semestre chaotique dans les changements de prestataires de service pour le ramassage des ordures ménagères, les interventions auprès du Sigidurs ont porté leurs fruits.

Personne n'étant ravi de la situation pour éviter les augmentations qui seraient inmanquablement reportées sur nos impôts, nous avons enfin obtenu satisfaction à vos demandes.

Nous avons tous eu, nos nouvelles dotations de conteneurs (s'il reste encore quelques modifications à faire n'hésitez pas à appeler le Sigidurs au 0 800 735 736) Dans le calendrier 2010, nous retrouvons les collectes de déchets végétaux mieux réparties en fonction des saisons. Vous pouvez les sortir dans le conteneur que vous avez éventuellement conservé doté

de l'autocollant « *Réservé exclusivement à vos déchets végétaux* ». les jours de ramassage du Tri Sélectif sont dissociés des jours de ramassage des Ordures ménagères (ce qui limite nombres d'erreurs et les risques d'oublis). Le ramassage des encombrants est effectué tous les troisièmes vendredis de chaque mois.

Astuce : Penser toujours à sortir les déchets la veille au soir

A noter quelques chiffres qui parlent d'eux mêmes : Tarifs appliqués pour la facturation des Déchets

Ordures Ménagères : 92 Euros la tonne

Tri Sélectif : 4,89 Euros la tonne

Astuce : Penser à trier



0 800 735 736
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Inauguration du Midibus

L'inauguration du Midibus sur la ligne 3013 desservant St Brice gare - Mairie de Piscop s'est déroulée le 17 novembre dernier, en présence des Maires des deux communes ainsi que M. Gagne, ancien Président du SIECTU et de son actuel Bureau et des représentants des cars Lacroix.



Travaux en images

Les travaux concernant la voirie et enfouissements des lignes sont terminés :

- Chemin de la Fontaine au Loup
- Chemin Notre Dame
- Rue de l'Abreuvoir

A Venir...

L'enfouissement des lignes et la voirie
- rue de la Belle Vue (lire l'article p15)

En cours :

- Les vitraux de l'Eglise
- La future école



Fermeture du tribunal d'instance

Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme de la carte judiciaire, le Tribunal d'Instance d'Ecouen fermera définitivement ses portes le 31 décembre 2009.

Toute l'activité sera transférée au Tribunal d'Instance de GONESSE, juridiction de rattachement;

Les opérations de déménagement s'effectueront les 10 et 11 décembre. A compter de cette date et jusqu'à la fermeture, un accueil réduit sera assuré.

A toutes fins utiles nous vous rappelons les coordonnées et horaires d'accueil du **Tribunal d'Instance de Gonesse**

**1, place de la Liberté
95500 GONESSE**

Tél : 01 34 53 43 73

Fax : 01 39 87 29 48

Accueil du public à compter du 2 janvier 2010 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h.



Respectez la tranquillité

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, (ex : les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques), ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 13h et de 16h à 19h.

Entretenez vos trottoirs

Chaque habitant doit assurer le balayage et nettoyage au droit de sa propriété, que la voie soit publique ou privée. Par temps de neige, glace ou verglas, les propriétaires ou locataires ont l'obligation de casser la glace, de balayer et de relever la neige au droit de leur habitation, de façon à permettre le passage des piétons et l'écoulement des eaux dans le caniveau. En cas d'accident, les propriétaires ou locataires peuvent être tenus pour responsables.

La commune, elle, entretient les trottoirs situés le long des propriétés communales. Le balayage doit être réalisé aussi souvent que possible, les déchets doivent être mis dans les poubelles mais surtout pas dans les avaloirs afin d'éviter de boucher les égouts.

Elaguez vos plantations

Pour des raisons de sécurité, dans le cas de dépassement d'un arbre ou d'une haie sur le domaine public, le propriétaire concerné doit procéder à son élagage et couper les racines, ceci afin de prévenir tout risque d'accident.



Office National des Forêts



Forêt Domaniale de Montmorency Saison 2009/2010

Le calendrier des journées de régulation des populations de sangliers, renards, chevreuils, encadrées par l'Office National des Forêts est le suivant :

Novembre 2009 les jeudis 5 – 18 – 26

Décembre 2009 les jeudis 3 – 10 – 17

Janvier 2010 les jeudis 7 – 14 – 21 – 28

Février 2010 les jeudis 4 – 11 – 18 – 25

Lors de ces journées de chasse, des panneaux de signalisation seront disposés en périphérie du secteur chassé.



Passeport biométrique

Où déposer sa demande ?

Les passeports biométriques contenant une photo et des empreintes digitales numérisées succèdent aux passeports électroniques. Toutes les communes ne seront pas habilitées à les délivrer. Les Piscopiens doivent retirer le formulaire à la Mairie mais la demande sera à déposer au service Etat-civil des Villes de Domont ou Ecouen (sur rendez-vous).

Quelque soit le lieu de domicile du demandeur vous pouvez également vous adresser aux Mairies des communes suivantes : Argenteuil, Auvers-sur-Oise, Cergy, Eaubonne, Enghien-les-Bains, Eragny-sur-Oise, Ermont, Franconville, Garges-lès-Gonesse, Gonesse, Goussainville, Herblay, l'Isle-Adam, Jouy-le-Moutier, Luzarches, Magny-en-Vexin, Marine, Montmorency, Pontoise, Roissy-en-France, Saint-Gratien, Saint-Leu, Saint-Ouen-l'Aumône, Sannois, Sarcelles, Soisy-sous-Montmorency, Taverny, Vigny et Villiers-le-Bel.

Liste des pièces à fournir pour une personne majeure :

- Copie intégrale de l'acte de naissance avec filiation (original) ;
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois + fournir la photocopie ;
- Ancien passeport (en cas de renouvellement) ;
- Timbre fiscal : 88 €.

Liste des pièces à fournir pour un enfant mineur :

Pour un enfant mineur, la présence de l'enfant et du parent exerçant l'autorité parentale est obligatoire

- Copie intégrale de l'acte de naissance (original) ;
- Carte d'identité du représentant légal + photocopie recto/verso ;
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois + fournir la photocopie ;
- Timbre fiscal de : 44 € de 15 à 18 ans et 19 euros pour les moins de 15 ans.

Passeport d'urgence

La mise en place du passeport biométrique ne permet plus de délivrer le passeport « DELPHINE » sauf en cas d'urgence pour des besoins humanitaires, médicaux ou professionnels (avec justificatif).

Un passeport pourra être délivré à la Sous-préfecture de Sarcelles pour une durée de validité d'un an et un coût de 30 €.

Les photos et empreintes sont prises sur place

Le service Etat-civil est chargé de recueillir les empreintes de 8 de vos doigts (les pouces sont exclus). Les photos pourront également être prises sur place et il vous en coûtera 1 € (à régler en timbre fiscal).

Le délai de délivrance

Le délai est d'environ 3 semaines mais si vous prévoyez un déplacement dans les mois à venir, vérifiez dès à présent la date de validité de vos pièces d'identité.

Validité : 10 ans

Pour en savoir plus, merci de contacter la Mairie de Piscop au 01 39 90 19 04



Carte Nationale d'identité

Les pièces à fournir :

- 2 Photographies d'identité ;
- Un extrait d'acte de naissance avec filiation complète ;
- 1 justificatif de votre domicile de moins de 3 mois ;
- Pour une première demande : Une pièce d'identité ou tout autre document officiel avec photographie ;
- En cas de renouvellement : Ancienne Carte nationale d'identité ;
- En cas de perte ou vol : la déclaration de perte ou de vol et 25 € en timbres fiscaux.

(tous les renseignements complémentaires sont disponibles en mairie ou sur www.piscop.fr)





Animation

11 novembre 2009



C'est par une journée ensoleillée qu'un grand nombre de Piscopiens s'est retrouvé devant la mairie pour défiler jusqu'au cimetière. L'Hommage à nos morts pour la France a été célébré en présence d'environ 70 personnes avec une dépose de gerbes. Monsieur le Maire a lu le message de Monsieur Hubert Falco, Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants.

Quatre-vingt-onze ans plus tard, les enfants de l'Ecole ont rendu un très bel hommage aux morts et combattants de la Grande Guerre en faisant des recherches sur les morts de notre commune. Ils ont pu retrouver, grâce à leurs recherches, de nombreux renseignements qui ont fortement émus et intéressés les Piscopiens présents. Le panneau élaboré par les écoliers sera conservé en Mairie et les recherches continueront par respect pour nos combattants dans l'intérêt de la mémoire historique de notre village.



Halloween à Piscop

A travers le centre-ville et dans une joyeuse ambiance, les enfants de Piscop ont réclamé des bonbons et friandises à vos portes.

Cette année, afin de mieux apprécier les rencontres, les enfants se sont séparés en deux groupes selon leur âge. Les « petits », de 3 à 7 ans, ont hanté la zone des Jardins de la Tourelle, alors que les « grands », sont descendus rue de la Libération, rue de la Fontaine au Loup, jusqu'à la rue du Pont d'Hennebrocq. Lors de cette fin d'après-midi, nous avons pu remarquer la décoration réussie du numéro 19 des Jardins de la Tourelle, qui à l'unanimité a été élue. Nous publions donc sa photo sur le site de Piscop.



Cette année, une bonne surprise attendait les enfants, avec la participation enthousiaste des habitants de notre village. Une voiture bien connue de tous, a d'ailleurs été prise d'assaut par nos petits monstres, et délestée de ses sucreries. Les enfants ont fait une bonne récolte, et c'est autour d'une soupe au



potiron et d'un vin chaud pour les plus grands que cette première soirée des vacances s'est terminée. Un chaleureux merci au magasin Espace Primeur, toujours présent pour les manifestations à Piscop. Merci encore à tous pour nos jeunes Piscopiens.

Le comité des parents d'élèves

Nos seniors en Normandie

Le voyage du C.C.A.S, organisé le 19 septembre dernier a permis de réunir, encore cette année une quarantaine de participants.

Destination la commune de Poses pour une croisière de 2 heures sur la Seine à Bord du Guillaume le Conquérant en passant par les îles du moulin d'Andé et de Connelle, suivi du déjeuner à Port Mort.

Après le déjeuner, nos aînés ont effectué une promenade à Pacy sur Eure à bord d'un train touristique et dans une ambiance rétro des années 50.

Un guide-conférencier a permis aux participants de découvrir la beauté de la vallée et des villages de Normandie entre Pacy et Breuilpont.





UNACITA

Groupe du Val d'Oise Section Saint-Brice/Piscop

Président : Robert LIN



Depuis plus de cinquante ans, l'UNACITA aide les anciens combattants des conflits passés et en cours afin de leur permettre d'obtenir les décorations et possibilités financières auxquelles leur activité militaire leur donne droit.

Un grand nombre de personnes, non combattantes, participent aux activités de la Section dont les manifestations du 8 mai et 11 novembre et également aux festivités que nos sympathisants nous aident à organiser avec le soutien des Maires de nos communes pour la mise à disposition des salles et lieux nécessaires à nos activités associatives.

Plus précisément, la Salle des Fêtes de Piscop pour notre dîner dansant Annuel et l'ancienne salle des fêtes et sa cour pour notre Barbecue annuel.

Un grand merci à Monsieur Christian Lagier, Maire de Piscop.

NB : Le prochain Dîner Dansant de l'UNACITA aura lieu à Piscop, Salle des Fêtes « Les Blés Mûrs » le samedi 13 novembre 2010.

Salle polyvalente de Piscop

« Les Blés Mûrs »

- Le prix de la salle pour un week-end est de (nettoyage de la salle compris) :
- 1600 € pour les extérieurs (le paiement peut-être effectué en 4 fois 400 €. Attention : le solde doit être versé un mois avant la date de location.
- 300 € pour les Piscopiens,
- 160 € pour les associations de Piscop.
- La capacité d'accueil est de 180 personnes maximum.
- Tarif vaisselle pour 100 personnes : 300 euros.
- Etat des lieux le vendredi à 14h et le lundi matin à 8h30.

Elle comprend :

- une cuisine avec deux réfrigérateurs, étuve, plaques électriques, mini four, congélateur, évier ;
- un bar, une scène ;
- Sanitaires : hommes, femmes, handicapés ;
- Matériel : 33 tables rectangulaires 80x120 cm
9 tables rondes 150 cm de diamètre
6 tables rondes 180 cm de diamètre
200 chaises

La réservation se fait uniquement par courrier :

(Joindre une enveloppe timbrée pour la réponse)

Mairie de Piscop
1 Place de la Mairie
95350 PISCOP

Un engagement de location vous sera remis et devra impérativement nous être retourné signé avec le chèque de réservation.

Vous devrez nous faire parvenir un mois avant la date de réservation une attestation d'assurance responsabilité civile.

Un chèque de caution d'un montant de 1525 € vous sera demandé lors de l'état des lieux. Il vous sera rendu, 10 jours après la date de location.

OUVERTURE DU PLANNING : 2011 DEBUT FEVRIER 2010.





L'E.N.R... Ecole Numérique Rurale



Dans le cadre du plan de relance de l'économie, l'Etat a décidé de consacrer 50 millions d'euros à l'équipement numérique des écoles rurales.... En plus clair c'est quoi ?

Monsieur le ministre veut donner à chaque élève sur l'ensemble du territoire, les chances identiques de réussite des apprentissages fondamentaux intégrant la maîtrise des techniques d'information et de communication ainsi que les outils numériques au service de l'enseignement

Un défi à relever pour l'association de la mairie et l'équipe pédagogique

Le 4 mai dernier, l'équipe municipale a découvert les avantages des tableaux numériques et des classes mobiles. Immédiatement, la mairie a posé sa pré-candidature afin d'être dans les 20 premières villes retenues de la vallée du nord du bassin parisien. Cette vallée étant la première qui sera dotée d'équipements en France et seulement 20 écoles pourront bénéficier d'une subvention d'aide à l'acquisition du matériel.

Entre le 4 mai et le 24 mai, vos élus ont

été étudié avec l'équipe pédagogique le choix du fournisseur et les éléments à présenter afin de constituer le dossier. Le 29 Juin 2009, la convention pour les 20 écoles retenues en présence de leurs directeurs et des représentants des maires a été signée à Cergy Pontoise.

En juillet 2009, les commandes des différents matériels sont effectuées.

La mairie a fait un choix d'investissement financier supérieur afin d'équiper deux classes en tableaux numériques, et de pouvoir acquérir un chariot mobile équipé de 9 ordinateurs pour les élèves, pour leur instituteur et une imprimante.

Le 9 décembre 2009, le matériel choisi de façon à pouvoir être très simplement déplacé lors du déménagement pour intégrer la nouvelle école, a été mis en place. Nous avons voulu offrir par cet engagement encore d'autres moyens d'apprentissages à nos petits Piscopiens « petite révolution, pour une grande évolution ».



Piscop sur la toile !

Comme l'avait annoncé Christian Lagier notre Maire cette année 2009 a vu naître le site internet de notre village. Le 14 janvier nous passions « en ligne ».

Ce site, vous permet d'accéder facilement à toutes les démarches administratives, et surtout de suivre la vie de notre commune. Vous pourrez également être informés des alertes météo nationales et régionales.

Vous y trouvez des informations culturelles, sur le cinéma et maintenant sur le théâtre, la vie municipale, l'enfant, l'école, les menus de cantine, les loisirs et associations, les comptes rendus des conseils municipaux, les agendas, les alertes... le tout agrémenté de nombreuses photographies prises lors de toutes les rencontres qui ont lieu sur notre commune.

En janvier nous avons pu comptabiliser 1327 visites déjà (sachant que toutes les familles ne sont pas toutes équipées de matériel informatique et d'autres d'une connexion à bas débit encore...), et 15 jours plus tard nous passions en première page des moteurs de recherche. Depuis nous avons une moyenne de 3700 visites mensuelles avec un pic en mai de 4679 !

Alors n'hésitez pas, à proposer des articles ou venir vous renseigner ou vous promener (surfer) sur www.piscop.fr





Services



MAIRIE

1 Place de la Mairie - 95350 PISCOP
 ☎ 01.39.90.19.04
 ☎ 01.34.19.93.20
 Courriel : mairie.piscop@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture de la mairie au Public :
 • Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 15h à 17h30
 • Jeudi de 15h à 19h

SALLE DES FÊTES

Rue des Petits Poiriers - 95350 PISCOP

Tarif : 1600 € pour le week-end du vendredi 14 h au dimanche 16h.
 Pour maximum 180 personnes
 Réservation plus d'1 an à l'avance par courrier avec enveloppe timbrée
 (pour plus d'information contacter directement la Mairie)

BIBLIOTHEQUE

Madame Christiane NYS
 Place de la Mairie - 95350 PISCOP
 Horaires d'ouverture de la Bibliothèque :
 le mardi de 16h à 18h30

ECOLE

Directeur Monsieur Eric FERREIRA
 Place de la Mairie - 95350 PISCOP
 Maternelle : 01.39.92.47.14
 Élémentaire : 01.39.94.23.24
 De 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

GARDERIE

Place de la Mairie - 95350 PISCOP
 ☎ 01.39.92.47.14
 De 7h30 à 9h et de 16h20 à 18h30

AU TEMPS LIBRE

Noël arrive à grands pas, et déjà, vous pouvez trouver sur les étagères un grand choix d'ouvrages pour décorer, coudre, confectionner des bougies, dresser une table de fête....

Envie de petits plats d'hiver à mitonner... des livres de cuisine vous attendent !

Envie de rester au coin du feu... venez choisir un bon « polar » ou un roman !



Pour le plaisir des enfants, les contes et tout ce qui fait la magie de Noël, sont à la disposition des enfants.

Cette année encore, le Père Noël ne nous oubliera pas. Dès le mois de janvier, de nouveaux livres seront à votre disposition !

Joyeux Noël à vous tous, et au plaisir de vous accueillir.

Christiane et Véronique

Transports scolaires

Collège Aimé CESAIRE et Lycée Georges SAND

Commune	Arrêt	Aller du lundi au vendredi
PISCOP	Blémur	7h50
	Bellevue	7h53
	Résidence Les jardins de la Tourelle	7h54
	Mairie (au stop)	7h55
	Rue du Pont d'Hennebrocq	8h00
	Poncelles	8h05
DOMONT	Lycée Georges Sand	8h10
EZANVILLE	Collège Aimé Césaire	8h20



Commune	Arrêt	Retour Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	Retour Mercredi
EZANVILLE	Collège Aimé Césaire	17h15	12h40
DOMONT	Lycée Georges Sand	17h25	12h50
PISCOP	Blémur	17h30	12h55
	Bellevue	17h33	12h58
	Résidence Les jardins de la Tourelle	17h34	12h59
	Mairie (au stop)	17h35	13h00
	Rue du Pont d'Hennebrocq	17h40	13h05
	Poncelles	17h45	13h10

Paroisse

Messe le dernier dimanche de chaque mois à 18h ainsi que les jours de fête.





Informations



Le coin du cuisinier

Bûche de Noël (10/12 personnes)- PRÉPARATION: 30 à 45 min - CUISSON: 20 à 25 min

250 ml (1 tasse) de farine à pâtisserie tamisée, 2 ml (1/2 c. à thé) de sel, 7 ml (1/2 c. à soupe) de levure chimique (poudre à pâte), 3 gros oeufs (ou 4 petits), 200 ml (3/4 tasse) de sucre fin, 15 ml (1 c. à soupe) d'eau froide, 500 ml (2 tasses) de crème glacée aux fraises, 1 recette de glaçage au chocolat noir.

Préparation

Recouvrez le fond d'un moule de 20 x 30 cm d'un papier ciré graissé. Préchauffez le four à 160 °C. Mélangez la farine, le sel et la levure chimique. Dans un bol à part, battez les blancs d'oeufs avec la moitié du sucre. Battez les jaunes avec la seconde moitié de sucre. Incorporez l'eau froide aux jaunes d'oeufs et battez jusqu'à ce que tous les cristaux de sucre soient dissous.

Ajoutez, en pliant les blancs d'oeufs aux jaunes, puis incorporez le mélange de farine. Versez dans le moule préparé et faites cuire au four préchauffé de 20 à 25 minutes ou jusqu'à ce que le gâteau soit cuit.

Démoulez le gâteau en le renversant sur une serviette propre et roulez-le une première fois. Déroulez-le et recouvrez-le de la crème glacée, roulez de nouveau et placez au congélateur.

Au moment de servir, coupez un bout du gâteau en biais et déposez-le sur le dessus afin d'imiter un noeud de bois sur la bûche. Fixez-le à l'aide de cure-dents ou de glaçage, tout simplement. Glacez les extrémités de la bûche et le noeud en traçant des cercles à la fourchette de manière à imiter le bois coupé. Glacez ensuite le dessus de la bûche en traçant des lignes à l'aide d'un couteau ou d'une fourchette pour imiter l'écorce de la bûche. Servez immédiatement ou remettez au congélateur jusqu'au moment de servir.

Glaçage au chocolat noir

Faites fondre 2 carrés de chocolat mi-sucré (2 x 28g) dans 170 ml (2/3 tasse) de lait froid, à feu doux. Incorporez à ce mélange 1 ml (1/4 c. à thé) de sel, 500 ml (2 tasses) de sucre granulé et 30 ml (2 c. à soupe) de sirop de maïs, et faites cuire en remuant jusqu'à dissolution du sucre. Faites bouillir jusqu'à ce qu'un thermomètre à bonbons atteigne 120°C ou qu'une goutte de glaçage forme une boule molle lorsque versée dans l'eau froide. Retirez du feu et incorporez 30 ml (2 c. à soupe) de beurre et 5 ml (1 c. à thé) d'extrait de vanille; battez jusqu'à obtenir une consistance onctueuse.

Dernière minute...

Horaires de la Mairie pendant les fêtes

Jeu. 24 décembre 2009
de 10h à 14h30

Jeu. 31 décembre 2009
de 10h à 14h30



État-civil

Bienvenue aux nouveaux nés

Nathan LE GARGASSON né le 2 février 2009

Lise BRUNEAU née le 6 Mai 2009

Anthony BASSOT né le 12 Juin 2009

Manda SOUMANO née le 26 Juin 2009

Benjamin NGUYEN-MANH né le 9 Juillet 2009

Sacha GUIHO né le 24 Juillet 2009



Une pensée aux proches de

Gilbert HEDOUIN, Marie-Louise FROUARD, Suzanne BLOND,
Georges DEFFARGES, Geneviève LE MELINAIRE, Henri TARDIF

Félicitations aux mariés

Olivier HOCHART et Caroline BARRON le 25 juillet 2009
Jean-Louis HOLGADO et Geneviève JAGUIN le 3 octobre 2009
Nicolas LIOUX et Jacqueline YANAN le 7 novembre 2009





Numéros utiles

Urgences

Gendarmerie (Domont) :
17 ou 01.39.35.58.50
Pompiers : 18 ou 01.30.11.90.70
SAMU : 15
SOS Poison intoxication :
01.40.05.48.48
SOS Médecins 95 : 01.30.40.12.12
Pharmacie de garde : 17
ou 01.39.35.51.51
Urgences eau : 0 811 900 400
Urgences électricité :
01.39.35.11.11
Urgences gaz : 0 810 433 192
Hôpital Montmorency :
01.34.06.60.00
Allo Enfance Maltraite : 119
ou départemental : 01.30.30.31.31
Jeunes violence Ecoute :
0 800 20 22 23
Sida Info service : 0 800 840 800
Drogue, alcool, tabac : 113

Environnement

Collecte des déchets (SIGIDURS):
0 800 735 736
Balayage des rues : 0 800 800 490
Eclairage public : 0 800 800 051
S.I.A.H. : 01 39 86 06 07
Déchèterie Sarcelles :
0 800 735 736

Autres Administrations

D.D.E Gonesse : 01 34 45 39 30
Trésorerie Ecouen : 01 39 90 05 10
CCOPF (Communauté de Communes de l'Ouest de la Plaine de France) : 01 39 91 12 12
Sous Préfecture Sarcelles :
01 34 04 30 00
Assistante Sociale de Domont :
01 39 35 16 16

Dates à retenir

Vœux du Maire	13 janvier 2010 à 19h
Fête de l'école	13 février 2010
Elections régionales	14 et 21 mars 2010
Soirée Dînons à la campagne	13 mars 2010
Brocante	1 ^{er} Mai 2010
Fête de l'école	5 juin 2010
Fête Nationale	13 juillet 2010
Rentrée scolaire	2 septembre 2010
Bal de l'UNACITA	13 novembre 2010
Exposition	4 et 5 décembre 2010
Noël de l'école	11 décembre 2010
Repas des anciens	12 décembre 2010



Cinéma l'Ermitage

12 allée Sainte Thérèse - 95332 DOMONT

Retrouvez le programme sur :
www.piscop.fr



Le Piscopien

Bulletin municipal

Mairie de Piscop :

1 place de la Mairie 95350 Piscop

Responsable de la Publication
Christian Lagier

**Adjointe à la Communication/
Rédaction**
Sylvie Hannedouche

Comité de rédaction
Conseil Municipal

Crédit photos :
Mairie de Piscop

Publicités :
Mairie de Piscop

Impression
www.stip-imprimerie.fr

Dépôt légal :
n° 92 - décembre 2009

**Le village remercie les annonceurs pour leur participation
à la parution de ce nouveau numéro du Piscopien**



Objectif 1^{er} emploi



Le jeudi 19 novembre 2009, Jean-Pierre GENTON, Vice-Président de l'AEPF et Claude ROBERT, Vice-Président de la CCOPF ont concrétisé cette action en signant une convention de partenariat entre l'AEPF et le CISPD.



Dans le cadre des missions de prévention et d'insertion de la Commission 1^{er} emploi du CISPD, la Communauté de Communes de l'Ouest de la Plaine de France a souhaité mettre en place une action de parrainage pour aider les jeunes diplômés dans leur recherche d'un premier emploi. Le parrainage ne constitue pas une mesure supplémentaire : il a pour but de soutenir les jeunes dans leur démarche de recherche d'emploi. Le parrainage vient en appui de tous les dispositifs d'insertion et également des procédures de recrutement.

Qui compose la Commission 1^{er} emploi ?

La CCOPF a souhaité rapprocher les acteurs économiques, les acteurs de l'emploi et les structures de prévention. Elle a ainsi créé une commission composée de l'Association des Entreprises de l'Ouest de la Plaine de France (AEPF), Pôle Emploi, Tremplin 95, la Mission locale SeinOise et l'association IMAJ

Pour qui ?

La démarche de parrainage est destinée en priorité aux jeunes :

- titulaire d'un bac professionnel, technologique ou général ou titulaire d'un bac +2.
- ayant moins de 25 ans
- résidant sur le territoire de la Communauté de Communes de l'Ouest de la Plaine de France.

Que doit faire le parrain ou la marraine ?

Le parrain assurera l'accompagnement personnalisé des parrainés afin de les aider dans la construction d'un projet professionnel et leur démarche d'insertion dans la vie active ; il mobilisera sa connaissance du monde économique, son expérience et son réseau personnel pour offrir la chance au jeune diplômé de réaliser son projet professionnel. Il contribuera à assurer la qualité des premiers contacts entre le parrainé et l'employeur potentiel.

Le rôle du parrain ou de la marraine sera de :

- aider sa filleule ou son filleul à construire les outils nécessaires à la recherche d'emploi
- la ou le guider dans sa méthodologie de recherche et sa mise en œuvre
- lui permettre de pratiquer des situations d'entretien réelles, savoir se présenter, se valoriser, gérer la relation
- favoriser le développement de la confiance en soi
- lui ouvrir son réseau professionnel, interne et externe et lui faciliter les contacts ;

En tout état de cause, cette action ne pourra pas excéder 12 mois.

Les engagements du jeune parrainé :

En participant à l'opération « 1^{er} emploi », le jeune s'engagera à respecter les principes suivants :

- informer régulièrement le référent de la Commission 1^{er} emploi de la Communauté de Communes de l'Ouest de la Plaine de France
- rester actif dans sa recherche d'emploi et savoir profiter des outils proposés
- définir au mieux son projet professionnel
- partager son expérience.

A qui s'adresser ?

Maison de l'Emploi et de l'Entreprise
2 rue des Charbonniers à Domont
du lundi au vendredi de 9 h à 12 h
et de 14 h 30 à 17 h.

Accueil du public sans rendez-vous uniquement l'après-midi de
14 h 30 à 17 h.

Contact : Anne Cleuet
E.mail : emploi@ccopf.fr

APPEL GRATUIT
N°Vert 0 811 094 499



Et si on sortait !

Le théâtre Intercommunal Silvia Monfort propose une nouvelle fois, une saison riche et variée qui devrait satisfaire un large public ! Spectacles musicaux, comédies, cycle consacré à Molière, créations et spectacles pour enfants se partageront la scène du théâtre tout au long de l'année.

Parmi les temps forts, vous avez pu retrouver des têtes d'affiche comme : KASSAV en ouverture de saison, qui a fêté ses 30 ans au Stade de France et à Saint-Brice, Juliette et son univers musical merveilleux. Vous pourrez encore retrouver MAGMA et sa musique libérée... la comédie et les performances rythmeront également vos soirées avec Dany Lary qui vous offrira des numéros époustouflants à la veille de Noël, Laspallès et Chevalier dans le « Dîner de cons » ou encore Roland Giraud dans Bonté Divine... N'oubliez pas non plus les spectacles pour enfants qui rêveront avec Louise les ours, fable reste ouverte au rêve et à ses interprétations, les récits en images et émotions avec Le voyageur des sables...

La culture pour tous est un enjeu important pour notre Communauté de Communes. Nous vous attendons nombreux pour partager le plaisir de rencontrer les plus grands metteurs en scène, chorégraphes, comédiens, danseurs, chanteurs et musiciens d'aujourd'hui.

Toute l'équipe du théâtre vous invite à prendre connaissance sans attendre de ce programme

N'attendez plus et réservez vos places !

Théâtre Silvia Monfort
12, rue Pasteur (Parking de la Poste)
95350 Saint-Brice-sous-Forêt
Tel : 01 39 33 01 81
Mail : theatre@ccopf.fr



Sur proposition de notre commune et pour améliorer votre cadre de vie, la Communauté de Communes de l'Ouest de la Plaine de France va procéder à l'enfouissement des réseaux de câbles aériens dans rue de la Belle vue. Ainsi, les câbles électriques, téléphoniques et d'éclairage public seront enterrés. Des coffrets seront installés en limite des propriétés jusqu'au point de raccordement actuel.

Les travaux débuteront à partir du mois de janvier 2010 et dureront environ 2 mois (Les dates précises vous seront indiquées sur un avis qui sera déposé, dans vos boîtes aux lettres).

La CCOPF met tout en œuvre pour que tous les riverains soient satisfaits de cet aménagement de qualité, dont l'esthétisme et la mise en sécurité amélioreront votre confort et valoriseront l'ensemble de la rue.



Le programme !

DECEMBRE 2009

Vendredi 18 DANY LARY

JANVIER 2010

Mardi 5 Louise les ours
Vendredi 15 P'tit jojo spectacle maternelles
Samedi 16 AUTANT EN EMPORTE LA DANSE
Mardi 20 Daniel prévost, Federico, l'Espagne et moi
Samedi 23 L'HISTOIRE DU TANGO

FEVRIER 2010

Mardi 2 Le voyageur des sables, spectacle primaires
Samedi 6 MOZARTEMENT VOTRE
Samedi 13 MAGMA

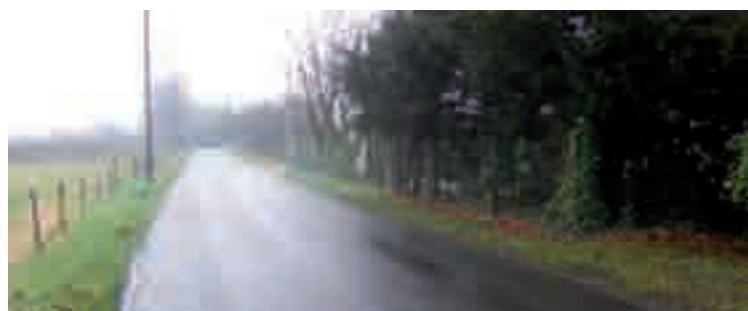
MARS 2010

Samedi 13 ORATORIO
Samedi 20 BONTE DIVINE AVEC ROLLAND GIRAUD
Samedi 27 FESTIVAL ROCK
Mardi 30 Petits contes nègres...

AVRIL 2010

Mardi 6 CALOJERO
Samedi 10 LE MEDECIN MALGRE LUI

Rue de la Belle Vue



Communauté de Communes de l'Ouest de la Plaine de France
Services Techniques
2 rue des Charbonniers
95330 DOMONT
Tél : 01 39 91 12 12



BOUGEZ VOTRE CORPS, BOUGEZ LA FORME
BOUGEZ VOTRE CORPS, BOUGEZ LA FORME

1500 m² POUR
VOTRE
FORME

7j/7 - 9:00 / 23:00 h



- LES MEILLEURS COURS POUR ÊTRE EN FORME ET PERDRE DU POIDS
- DES PROGRAMMES DE COURS ACCESSIBLES À TOUS
- UN ENTRAÎNEMENT EFFICACE EN UN MINIMUM DE TEMPS
- DÉTENTE ET RELAXATION, PISCINE SAUNA, HAMMAM
- PERTE DE POIDS, AMINCISSEMENT
- COURS DE SALSA
- SUIVI ET ENCADREMENT / RÉSULTAT PHYSIQUE ASSURÉ



50€
de réduction *
* Voir conditions à l'accueil

Route tête richard
Sortie RN 1 (En face de l'Espace primeur)
95350 PISCOP

Tél : **01 34 38 12 35**

www.planeteforme.fr